

## Conseil Municipal du 17 juillet 2025

**Présents** : Thierry PAUCHARD, Thierry SPINNLER, Franck MOLLARD, Roland FEI, Michel JUFFET, Christine GONNU, Mélanie TAILLOLE.

**Excusé** : Francette GELBARD, Guillaume LAINÉ, Caroline BASTOUL, Thomas MASSE

**Pouvoir** :

**Secrétaire de Séance** : Thierry Spinnler

➤ **Ordre du jour** :

- Approbation du Compte-Rendu du 19/05/2025 et du 16/06/2025
- Devis
- Fonds de concours patrimoine pour la restauration de l'église de SAINTE-OLIVE
- Travaux mairie
- Terrains à vendre
- Comptes-rendus de réunions
- Questions diverses

<b>Approbation du CR du 19 mai 2025 et du 16 juin 2025</b>
--

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 19 mai 2025 et de celui du 16 juin 2025.**

<b>Devis</b>
--------------

- Devis de RSE pour la viabilisation des terrains à vendre pour un montant de 2 219,83 € TTC  
**Le conseil municipal adopte à l'unanimité le devis RSE.**
- Devis de GAET pour faire une tranchée sur le trottoir pour raccorder correctement l'électricité sur les 3 parcelles dans la continuité de la viabilisation des terrains à vendre pour un montant de 8 093,04 € TTC  
**Le conseil municipal adopte à l'unanimité le devis GAET.**
- Devis de ALBERT S2M pour la réparation de la fenêtre du restaurant le St'Oliv pour un montant de 312,00 € TTC  
**Le conseil municipal adopte à l'unanimité le devis ALBERT S2M.**

- Devis de JARDIN DES GONES pour l'élagage d'environ (25 à 30 arbres) à la « nacelle araignée » situés sur le chemin à l'intérieur du lotissement « cœur de village », l'abattage de 2 Pins situés sur le parking du restaurant et l'abattage de 2 autres Pins situés dans les espaces verts du restaurant le St'Oliv pour un montant de 7 972,80 € TTC.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité le choix du devis JARDIN DES GONES.**

- Devis de GEOFFRAY CARRELAGES pour la Reprise de divers carrelages dans la cuisine, la salle et la terrasse du restaurant le St'Oliv pour un montant de 1 045,00 € TTC

**Le conseil municipal adopte à l'unanimité le devis GEOFFRAY CARRELAGES**

M. le Maire présente une demande de la Mairie d'Ambérieux-en-Dombes pour participer aux frais d'équipement de la 12<sup>e</sup> classe créée (pour rappel les enfants de Sainte-Olive sont scolarisés à Ambérieux-en-Dombes) :

- Devis DEVELAY pour l'acquisition d'armoires (6 meubles) pour un montant de 1 910,00 € TTC
- Devis MANUTAN COLLECTIVITES pour l'acquisition de (bureaux, chaises, bancs...) : 4 850,80 € HT soit 5 820,96 € TTC
- TOTAL 6 574,29 € H.T. soit 7 889,15 € T.T.C
- **Le conseil municipal adopte à l'unanimité le choix des 2 devis : DEVELAY et MANUTAN.**

#### **Fonds de concours patrimoine pour la restauration de l'église de Sainte-Olive**

Délibération qui autorise M. le Maire à signer la convention d'attribution du fonds de concours patrimoine pour la restauration de l'église de SAINTE OLIVE. Cette convention a pour objet de préciser les modalités de versement d'un fonds de concours Patrimoine par la CC Dombes en faveur de la commune.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité et autorise M le Maire à signer ladite convention d'attribution de fonds de concours, à charge pour lui de vérifier au préalable avec la CCD les montants indiqués dans la convention.**

## Travaux Mairie

M. le Maire informe de l'avancement des travaux. Il indique qu'il faut choisir les couleurs des enduits, carrelages et peintures ainsi que le RAL de la couverture.

Choix du conseil à l'unanimité :

Sol	600 évolution gris clair
Murs des toilettes	154.1 cottage Sand 155.1 cottage Olivia
Couverture	Idem que la façade
Enduit	À définir en août au prochain conseil
Murs Intérieurs	9 CH2 0041 blanc vercorin 8 CH2 0036 rose achilié 234 CH2 1167 gris sculpture

Il est proposé que la porte du futur garage soit dotée soit d'une motorisation résidentielle pour un montant de 945 € HT, soit d'une motorisation industrielle pour 1427 € HT,

**Le conseil municipal choisit à l'unanimité une motorisation résidentielle pour un montant de 945 € HT.**

Il est également proposé de faire un choix entre 4 hublots en double vitrage ou 2 hublots plus grands en plexiglas,

**Le conseil municipal choisit à l'unanimité une porte de garage avec 4 hublots en double vitrage.**

## Terrains à vendre

M. le Maire présente un plan des futures parcelles à vendre sur le terrain du chemin de la planchette ainsi que le tableau ci-dessous rappelant les 3 parcelles qui seront mises en vente une fois les montants délibérés :

Il rappelle qu'une parcelle, la n° 14 sera vendue à Logidia, d'une surface de 1641 m<sup>2</sup>, pour 160 000 € HT.

Nouveau numéro	Construc-tible	Non construc-tible	Total m <sup>2</sup>	Utile	Proposé		(comparaison Ambérieux)	
					TTC	HT	TTC	HT
11a + 11 b	378	30	408	408	110 000 €	91 667 €	120 000 €	100 000 €
12a + 12b	423	92	515	439	120 000 €	100 000 €	130 000 €	108 333 €
13a + 13b	424	0	424	362	100 000 €	83 333 €	110 000 €	91 667 €
				1209	330 000 €	275 000 €	360 000 €	300 000 €

**Le conseil municipal adopte à l'unanimité les tarifs de vente de terrain suivants :**

- Pour les terrains **11a et 11b** de 408 m<sup>2</sup> utiles dont **378 m<sup>2</sup> constructibles 100 000 € HT**
- Pour les terrains **12a et 12b** de 515 m<sup>2</sup> utiles dont **423 m<sup>2</sup> constructibles 108 333 € HT**
- Pour les terrains **13a et 13b** de 362 m<sup>2</sup> utiles dont **424 m<sup>2</sup> constructibles 91 667 € HT**

### Comptes rendus de réunions

NEANT

### Questions diverses

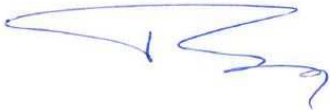
- Transmission par mail avant le conseil du RPQS de la Communauté de commune

**Prochain conseil municipal le lundi 18 août 2025.**

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire clôt la séance à 20h50.

Le secrétaire

Thierry SPINNLER



Fait à Sainte-Olive

Le Maire Thierry PAUCHARD

